

Liste des usagers du restaurant et règles d'accès

Les usagers disposant d'un badge sont classés dans une des cinq (5) tranches tarifaires définie dans la note administrative de la direction générale du 3 juin 2016.

Personnes rémunérées par l'Université Gustave Eiffel

Domicilié à Nantes	<i>Le pôle RH du campus de Nantes de l'Université Gustave Eiffel fournit un badge lors de l'accueil de la personne et définit ses conditions d'accès au service de restauration. Les agents peuvent percevoir une subvention en fonction de leur tranche tarifaire. La personne est facturée au plateau avec frais d'admission.</i>			
	Stagiaires, apprentis, doctorants, fonctionnaires, CDD, CDI	Badge	Plateau	Tranche 1 à 5

Autres campus

	Tout agent avec badge Univ Eiffel	Badge	Plateau	Sans subvention
--	-----------------------------------	-------	---------	-----------------

Personnes non-salariées de l'Université Gustave Eiffel et liées par un acte juridique (convention d'accueil, de collaboration, ... marchés)

Acte juridique obligatoire	<i>Le pôle RH du site de Nantes de l'Université Gustave Eiffel fournit un badge lors de l'accueil de la personne. La personne est facturée au plateau avec frais d'admission.</i>			
	Personne non salariée	Badge	Plateau	Sans subvention

Extérieurs sans BADGES

La personne est facturée au plateau avec frais d'admission.

	Familles	Plateau	Sans subvention
	Retraités Univ Eiffel	Plateau	Sans subvention
	Étudiants ayant une carte étudiante	Plateau	Prix fixe de 4.50 €

	Agents de la fonction publique	Plateau (sans subvention)
	Entreprises privées	Forfait plein tarif extérieur